

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

N°1

06.11.17

17H30

| PRÉSENTS | | |
|--|---|---|
| Tom Lepage (Directeur CE1-CE2-CM2) | Séverine Dudoit (Enseignante CP-CM1) | Ludivine Vergnaud (Enseignante PS-MS-GS) |
| Annette Viaud (Maire Luxé) | Jackie Brun (Première adjointe Luxé) | Pascal Kaud (Maire Juillé) |
| Emeline Gasseling (commune de Juillé) | Sylvie Charriaud (commune de Juillé) | Marie-Amélie Rivet (commune de Ligné) |
| Jessica Mounier (Parent élève CM1) | Aurélia Comby (Parent élèves CE2-CM1) | Jean-Michel Laurent (Parent élève CM1) |
| EXCUSÉS | | |
| Sandrine Etcheverry (Inspectrice de l'Éducation Nationale) | Jean-Louis Jonquet (Maitre du RASED) | Marine Blanchard (Parent élève CE2) |
| Loic Ditlecadet (Parent élève MS) | Vanessa Dugalais (Parent élèves CE1-CM2) | |

Ordre du jour :

- I. La compétence du conseil d'école
- II. Le règlement intérieur
- III. Les effectifs et l'organisation pédagogique
- IV. Le bilan des élections
- V. Le bilan de la coopérative
- VI. La présentation du PPMS
- VII. L'APE
- VIII. Les sorties et projets prévus
- IX. Les questions diverses

I. La compétence du conseil d'école

Le directeur distribue les articles D411-1 et D4111-2 aux différents membres du conseil.

Le directeur en fait une lecture succincte. Le rappel est fait sur les personnes ayant le droit de vote :

Dans le cas de l'école de Luxé, 8 voix :

- Le directeur
- Les enseignants présents le jour du conseil
- Madame la maire et Mme Brun
- M. Laurent, Mme Dugalais, Mme Mounier.

Après lecture de l'article D411-2. Le règlement intérieur du conseil d'école est débattu :

- la modalité de délibération : à main levée
- le cas de l'absence d'un membre : si un membre votant du conseil d'école est absent il peut donner sa voix par procuration écrite à un autre membre du conseil.

Il est rappelé que seuls les sujets à l'ordre du jour seront débattus ainsi que les questions envoyées en amont.

Le compte rendu du conseil d'école sera affiché et distribué à chaque membre.

II. Le règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur est présenté. Le directeur explique le choix de l'équipe de changer le règlement complètement ainsi que sa forme :

- plus de clarté
- donner envie de le lire
- le mettre en lien avec la note de rentrée
- la possibilité de le coller dans le cahier de liaison.

Le nouveau règlement intérieur est distribué aux différents membres du conseil pour être débattu, modifié.

- Demande d'une zone délimitée devant le portail pour éviter que les enfants ne grimpent sur le portail ou la barrière (ligne jaune) au moment de la sortie des classes. La mairie s'engage à la faire peindre dans les semaines à venir.
- Intervenant : Amandine Bernard interviendra en tant que professeur de théâtre dans les classes de CP-CM1 et CE1-CE2-CM2
- Rendez-vous avec les parents pour transmettre en main propre les livrets deux fois par an.

- Ramassage des papiers devant l'école.

Le règlement intérieur est voté et accepté. Il sera distribué aux familles dans la semaine et affiché au panneau. Ce règlement sera à signer par les enfants et les parents.

III. La rentrée 2017

a. les classes

L'école de Luxé comporte 3 classes pour un total de 67 élèves.

Classe 1 PS-MS-GS: Mme Coussot actuellement en congé maternité et remplacée par Mme Vergnaud

Classe 2 CE1-CE2-CM2 : M. Lepage

Classe 3 CP-CM1 : Mme Dudoit est complétée par Mme Devy les vendredis qui remplace Mme Comte-Bellois en congé maternité.

Mme Lairrain (employée communale) et Mme Bernard (AVS) interviennent également sur l'école.

b. les effectifs

| Classe 1 | | Classe 2 | | Classe 3 |
|-----------|--|-----------|--|-----------|
| PS : 5 | | CE1 : 9 | | CP : 6 |
| MS : 9 | | CE2 : 4 | | CM1 : 18 |
| GS : 4 | | CM2 : 12 | | |
| 18 élèves | | 25 élèves | | 24 élèves |

Prévisions pour l'année 2018-2019 :

| Classe 1 | | Classe 2 | | Classe 3 |
|------------|--|-----------|--|-----------|
| PS : ? | | CM1 : 4 | | CP : 4 |
| MS : 5 | | CM2 : 18 | | CE1 : 6 |
| GS : 9 | | | | CE2 : 9 |
| 14+ élèves | | 22 élèves | | 19 élèves |

c. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires sont toujours obligatoires cette année. Elles seront organisées de 16h à 16h30 2 fois par semaine pour les classes de PS-MS-GS et CP-CM1. Et organisées les mercredis matin pour la classe de M. Lepage de 10h à 11h30 ou bien de 8h30 à 11h30 (dans l'attente des retours des parents).

d. Échange de service

Cette année encore les élèves changent ponctuellement d'enseignant :

-les CE1-CE2 sont pris en charge le lundi après-midi par l'enseignante de maternelle pour travailler les sciences et offrir un temps privilégié avec les CM2.

-les CP sont pris en charge le jeudi après-midi pour travailler le langage ou la numération

-les classes de CP-CE1-CE2 sont regroupées pour faire EPS avec Mme Dudoit les mardis et jeudis

-les classes de CM1 et CM2 sont regroupées pour faire EPS avec M. Lepage les mardis et jeudis.

e. le RASED

Cette année encore le Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficultés intervient dans l'école.

M. Jonquet enseignant spécialisé prend en charge 1/3 des CE1 les plus en difficulté pour travailler la lecture ainsi qu'une élève de CE2. Cela, 2 fois par semaine les jeudis matin et mardis après-midi.

M. Jonquet prend également en charge le groupe complet des CP pour également travailler la lecture. Le lundi de 13h à 13h45 et les jeudis de 8h45-9h30.

IV. Le bilan des élections

Cette année une dizaine de parents ont rempli le papier pour se présenter représentant des parents d'élèves. Suite à la réunion organisée pour former les listes il a été découvert que 3 candidatures sont issues de parents qui ont rempli l'intention de candidature sans la lire.

Une seule liste de 6 personnes a donc été constituée.

Sur 86 parents électeurs 65 ont voté. Sur ces 65 bulletins 8 ont été nuls. Nous avons donc un total de 57 suffrages exprimés pour un taux de participation de l'ordre de 75.58%.

Le directeur remercie les parents venus aider préparer le matériel de vote et félicite les nouveaux représentants.

V. Le bilan de la coopérative

Le compte de la coopérative scolaire a été transféré de la banque postale au crédit mutuel de Mansle en raison de l'augmentation des frais de gestion du compte à la banque postale.

La coopérative possède actuellement 5390.05€ sur le compte dont :

- 3 420,93€ de subvention APE destinés à financer la piscine

-600€ de la commune de Luxé destinés à financer du matériel sportif

-100 € de la commune de Ligné

-250€ de la combe de Juillé

La coopérative de début d'année a rapporté un total de 440€. Cela est évolutif puisque les cartes de coopérative seront distribuées 2 autres fois dans l'année.

Avec :

| Classe | Nb de participants | Tx de participation | Moyenne des dons | Somme totale |
|----------|--------------------|---------------------|------------------|--------------|
| Classe 1 | 10 | 60% | 13€ | 130€ |
| Classe 2 | 10 | 40% | 11€ | 110€ |
| Classe 3 | 15 | 62.5% | 12€ | 200€ |
| | 34 | 50.7% | | 430€ |

L'adhésion à l'OCCE coûte : 139.87€

Achat des agendas pour les classes d'élémentaire : 119€

L'adhésion à Canopé (emprunt de livres) : 30€

Gerbe pour le 11 novembre : 55€

50€ de la classe 2 et 60€ de la classe 3 vont être alloués pour l'achat de jeux de récréation. (Échasses, cordes à sauter, boules de graines pour les oiseaux, jeux de sociétés ?)

Une sortie au cinéma de Ruffec sera prévue pour Noël. Les entrées seront payées par la coopérative commune.

Le directeur remercie les mairies pour leurs subventions ainsi que tous les parents ayant participé à cette première campagne de dons.

* Concernant le budget de fournitures :

Il a été entièrement dépensé et des manuels ont été achetés.

Qu'en est-il de la demande de subvention auprès du député ? Pour l'instant, aucune réponse n'a été donnée par le député mais cela ne paraît que très peu probable.

Concernant le budget bus 1069.50€ :

A venir : déplacement au cinéma de Ruffec.

Le directeur se pose la question d'une avance pour le paiement du bus pour la piscine. Il se renseignera auprès de la société de transport. Après vérification, cela est possible.

VI. La présentation du PPMS

Le PPMS sert à savoir quoi faire et où aller en cas de crise. Voici la marche à suivre :

Incendie : évacuation de l'école place de l'église dès le signal donné. (Alarme non entendue dans la classe 3, relais avec corne de brume en continu dans la classe 2 par le directeur).

Nuage toxique : refuge dans la cantine pour tous. Si problème imminent, se confiner dans la classe. Fermer les ouvertures. (Coup de sifflet)

Déraillement de train : évacuation de l'école à la salle des fêtes. (Coups de corne de brume intermittents)

Intrusion : 3 scénarios ont été envisagés pour l'intrusion. Les 3 scénarios ont été projetés.

Un exercice incendie a été effectué le 8 septembre 2017 : les problèmes suivants ont été constatés :

-pas de clé barrière. La remplaçante le jour de l'exercice a été temporairement bloquée.

-le signal ne s'entend toujours pas dans la classe du haut.

Un exercice intrusion a été effectué le 19 octobre 2017 : les problèmes suivants ont été constatés :

-pas de clés pour fermer les classes 1- 2 et 3 immédiatement sans aller chercher le trousseau dans la petite salle. En cas de confinement, obligation de mettre quelque chose devant la porte.

-les rideaux sont constamment fermés dans la classe du haut, soit en cas d'intrusion l'enseignant ne le verra pas. → Laisser un rideau ouvert pour avoir un peu de visibilité.

-problème persistant du signal à avoir en cas d'intrusion.

Clés à faire pour pallier les problèmes constatés :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Portail | 1 |
| Classe maternelle porte dortoir | 1 |
| Classe maternelle porte toilettes | 1 |
| Classe 2 sortie rue | 1 |
| Classe 2 entrée | 1 |
| Classe 3 entrée | 1 |

Concernant le plan Vigipirate, il est toujours d'actualité, nous sommes en sécurité renforcée risque attentat. De ce fait : les consignes suivantes s'appliquent (cf. doc Vigipirate).

VII. L'APE

Mme Comby présidente de l'APE détaille les actions :

- L'APE a été reformée officieusement le 18/10 mais les membres sont dans l'attente d'une réponse de la part de la sous-préfecture de Confolens. Les bénéficiaires

de cette manifestation seront réalisés grâce à la location de l'emplacement ainsi que la vente de gâteaux et boissons).

- Si la sous-préfecture donne son accord, le dimanche 26 /11 sera organisée une bourse aux jouets, vêtements, puériculture à la salle des fêtes.
- Projet de vente de chocolats.
- Benne à carton ? Durée ? Date ? Récupérer de préférence les papiers journaux. Prévenir les parents suffisamment à l'avance pour que la benne soit bien remplie et pour récolter une somme conséquente.

VIII. Les sorties et projets prévues

Un cross des classes d'élémentaire s'est déroulé le jeudi après-midi avant les vacances au stade de Luxé. Les élèves de CM1 et CM2 ont pu notamment réinvestir les compétences acquises en course en période 1. Quasiment tous les élèves ont obtenu un diplôme pour leur performance. Le cross a été suivi d'un goûter.

La journée Halloween a été très bien suivie, presque tous les élèves étaient déguisés. La journée fut très agréable pour tous.

La commémoration du 11 novembre (centenaire l'an prochain) aura lieu le samedi 11 au monument au mort de Luxé. Tous les élèves y sont conviés. Un mot sera distribué à chaque enfant pour le rappeler. A cette occasion l'école offrira une gerbe de fleurs et les enfants chanteront la Marseillaise.

Piscine : les classes 2 et 3 iront à la piscine les lundis matins du lundi 12 mars au 4 juin pour un total de 9 séances. Un mot sera rapidement distribué aux parents pour passer l'agrément (certains parents qui ont déjà l'agrément ne pourront pas se libérer le lundi matin). Un planning des parents qui peuvent se rendre disponibles les lundis sera établi.

Certains parents se posent la question de la qualité de la formation reçue pour pouvoir encadrer les séances de piscine : il a été rappelé que les enseignants sont là pour organiser les activités.

Fresque sur le nouveau mur : projet de le peindre avec les idées des enfants. Pour cela il a été demandé aux enfants de faire un projet et les enseignants ont choisi entre eux les 5 meilleurs propositions.

Le directeur projette les projets des enfants et demande au conseil d'élire le meilleur projet. Les membres votent :

Tigre : 1 voix

Monde aquatique : 9 voix

Enfants qui se tiennent la main : 6 voix

Orques : 7 voix

Crocodile : 0 voix

Le projet qui est retenu est celui d'un mélange entre le monde aquatique et les orques.

Deux professionnels sont envisagés pour réaliser la fresque : Louise Poux sur la commune de Tusson et l'artiste qui a réalisé les murs peints à Angoulême. Le lycée Charles de Coulomb a aussi une classe d'Arts Appliqués.

Un devis sera réalisé avant la fin de l'année pour pouvoir le transmettre à la mairie et éventuellement le budgétiser pour l'année 2018. S'il venait à être trop cher, d'autres solutions pourraient être envisagées.

Mettre de la couleur dans l'école :

-Fleurir les fenêtres (pourquoi pas des pensées ?). Association Luxé en fleurs ?

-repeindre les volets avec des couleurs (prévu).

Quel budget qui pourrait entretenir ? La mairie peut fournir les jardinières de couleur ainsi que les fleurs et le terreau. Les employés municipaux peuvent venir s'occuper des fleurs pendant les vacances. Mettre les jardinières à l'intérieur de l'école car à l'extérieur il y a un risque de vol.

Noël : un goûter sera proposé aux enfants par le comité des fêtes de la ville et un petit cadeau sera offert le dernier vendredi avant les vacances de Noël.

Le projet d'école sera à refaire cette année. Il devra se baser sur le projet académique qui est décliné en 4 ambitions. Le directeur projette les 4 ambitions du projet académique.

Concernant les projets et sorties de classes :

Classe 2 : les sorties sont débattues en conseil d'élèves. Les élèves ont pour l'instant décidés d'une sortie nature et d'une sortie à la ferme d'Yvonne.

Sortie de fin d'école primaire : M. Lepage souhaiterait instaurer et ritualiser une sortie de fin d'année pour les CM2. Une sortie de 4 jours au Chambon. 4 jours EPS : parcours dans les arbres, spéléologie, escalade, équitation, course d'orientation. Sortie qui serait du 14 mai au 17 mai 2018.

Le cout de cette sortie est de 4928€ + 408€ de transport pour toute la classe de CE1-CE2-CM2. Soit 197.12€ par enfant. Sortie dans 7 mois donc : 28.16€ par mois.

Que faire pour réduire le cout par famille ? Faire des ventes, des repas, des lotos ? Pas de financement supplémentaire par le département ou la région.

La sortie est validée par les membres du Conseil d'École.

Projet avec le collège, cette année autour des contes. Ce projet se fera en 3 phases :

1. Lecture et écoute de contes au collège d'Aigre, les élèves liront la barbe bleue
2. Etude des versions détournées du petit chaperon rouge par la classe
3. Exposition au collège d'Aigre de réalisations plastiques sur le petit chaperon rouge et spectacle de théâtre.

IX. Les questions diverses

Question de M. Laurent sur le téléphone en garderie. Le téléphone de la cantine a été transféré dans la pièce où se fait la garderie. Le problème est donc résolu.

Question de M. Lepage sur le nom de l'école. La question reste en suspens.

Le prochain conseil d'école se déroulera le vendredi 9 mars 2018 à 18h. Les invitations seront envoyées par courriel.

La séance est levée à 20h05.